



# Sainte-Martine

Entre terres et rivières

Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## ADOPTION DU BUDGET 2022 À SAINTE-MARTINE

**Sainte-Martine, le 16 décembre 2021** – Le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a procédé le 14 décembre dernier à l'adoption du budget pour l'année 2022. Il s'agit d'un budget responsable qui concilie les besoins des citoyens et l'augmentation de coûts hors de notre contrôle. Des travaux de réfection majeure des infrastructures en eau potable de même que l'augmentation de notre quote-part pour les services de la Sûreté du Québec de 7 % figurent parmi les facteurs qui ont mené à une hausse du taux de taxes de 3,8 %.

Parmi les principaux faits saillants de ce budget 2022, notons que l'on retrouve la continuité dans l'amélioration des espaces verts afin de permettre plus d'activités libres, l'augmentation de notre participation à la Régie Intermunicipale d'Aqueduc de la Vallée de Châteauguay (RIAVC) de l'ordre de 2,78 %, l'augmentation des services administratifs de la MRC de 8 %, un coût plus élevé de 11,86 % pour les ordures et le recyclage et l'augmentation de 14 % des coûts de l'assurance responsabilité.

La mairesse de Sainte-Martine, madame Mélanie Lefort, se dit satisfaite de cet exercice budgétaire pour le nouveau conseil élu en 2021. « Tous les membres du conseil ont contribué à l'évaluation et l'analyse des coûts et des dépenses de la Municipalité et nous nous sommes assurés d'établir un budget équilibré et équitable, qui couvre l'ensemble des besoins. »

À noter que la présentation détaillée du budget 2022 qui a été faite lors de la séance du conseil du 14 décembre 2021 se trouve dans la vidéo du conseil municipal sur notre chaîne Youtube, de même que sur notre site Web ([www.sainte-martine.ca](http://www.sainte-martine.ca)).

- 30 -

Source :  
Simon St-Michel  
Responsable des communications  
Municipalité de Sainte-Martine  
[communication@sainte-martine.ca](mailto:communication@sainte-martine.ca)  
450 427-3050, poste 241